



Abus bancaire concernant un cheque volé

Par **maxencedel**, le **05/11/2008** à **19:54**

je me suis fait voler un cheque et la personne concerné la posé sur son compte en le remplissant d'un montant de 850 euros. a cet periode mon compte etait deja debiteur et mon decouvert autorisé est de 300 euros malgre cela la banque ce permet d'engrenger de frais de forçage (a m'est frais evidemment)et de me laisser dans l'embarras avec un decouvert a ce moment la d'environ 1000 euros.

je me demandé donc s'il ete possible de me retourner contre ma banque pour abus de pouvoir?

dans l'attente d'une reponse de votre part je vous pris monsieur d'agrèer mes salutations distinguees

Par **Tisuisse**, le **06/11/2008** à **09:25**

Bonjour,

Avez-vous déposé plainte pour le vol de ce chèque ?

Avez-vous fait opposition de ce chèque auprès de votre banque ?